

Le 20 décembre 2011

Communiqué

Céréales et oléoprotéagineux : enseignements de la baisse de revenu de 2011

Selon les données diffusées ce jour par la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation, le revenu moyen par actif non salarié avant impôt et cotisations sociales aura reflué en 2011 sur les exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux pour s'établir à 32 600€, avec de larges écarts du fait des différences d'impact de la sécheresse printanière. En valeur réelle, c'est un niveau quasiment équivalent à la moyenne décennale.

A l'heure où s'annonce une réforme importante de la PAC, qui devrait se traduire par des modifications importantes de la répartition des aides européennes, il importe de souligner que ce niveau de revenu est du même ordre que le montant d'aides alloués en moyenne aujourd'hui aux exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux. Il est donc indispensable que les décisions à venir en la matière soient parfaitement soupesées et que, parallèlement, tout soit fait pour permettre aux exploitants de s'y adapter en gagnant en compétitivité.

« Les chiffres du revenu 2011 montrent combien, face à l'évolution des récoltes, des marchés et des charges, les aides de la PAC restent un paramètre important du revenu des producteurs de grains. Les réformes à venir devront en tenir compte. Il faudra aussi que les agriculteurs puissent accroître au maximum leurs marges opérationnelles, non seulement en allant chercher de la valeur ajoutée dans les filières, mais aussi en ayant la possibilité d'utiliser les facteurs de production les plus performants et les plus innovants », a déclaré Philippe PINTA, président d'ORAMA.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo